

Communiqué de presse du président du CSFPT
du 24 juin 2016



Philippe LAURENT et Jésus de CARLOS remettent à Annick GIRARDIN, ministre de la Fonction publique, le rapport du CSFPT sur la filière animation

Ce vendredi 24 juin 2016, Philippe LAURENT, président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale et Jésus DE CARLOS, président (CGT) de la formation spécialisée n°3 ont officiellement remis à Annick GIRARDIN, ministre de la fonction publique, le rapport relatif à la filière animation de la fonction publique territoriale.

Ce rapport, voté à l'unanimité des membres du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale le 18 mai dernier, s'inscrit dans l'activité habituelle de cette institution et résulte du constat des difficultés rencontrées sur cette filière.

Si les métiers de l'animation professionnelle tendent à se structurer et si de nouvelles missions se développent prouvant le dynamisme de la filière animation dans la FPT, il n'en demeure pas moins que cette dernière est traversée par des problématiques importantes : conditions statutaires peu attractives ; cadre professionnel des animateurs fragile, parce qu'il est incomplet, au regard d'autres professions ; forte précarité des conditions d'emplois des animateurs dans une filière, par ailleurs, fortement féminisée et absence d'un espace de capitalisation des expériences accentuent la complexité pour obtenir la légitime reconnaissance des qualifications professionnelles et des métiers de l'animation.

13 propositions ont été formulées visant à améliorer les conditions de déroulement de carrière, de recrutement, de qualification et d'emploi.

A noter en outre que ce rapport sera prochainement suivi d'un travail plus ciblé sur l'évolution souhaitable des concours et de la formation des agents de cette filière.